

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mises en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

Les résultats de 2019 s'établissent comme suit pour les trois budgets :

	BUDGET GENERAL	ZONES	SPANC
Excédent de fonctionnement	814 035,65 €	9 793,79 €	1 886,73 €
Reste à réaliser dépenses	263 704,55 €	12 647,09 €	
Reste à réaliser recettes	145 000,00 €	0,00 €	
solde reste à réaliser	118 704,55 €	12 647,09 €	
Résultat d'investissement	292 985,64 €	116 609,76 €	
Total compte 1068 pour 2020	0,00 €	0,00 €	
Report fonctionnement 2020	814 035,65 €	9 793,79 €	1 886,73 €

## Budget Principal

La **section de fonctionnement** présente les données suivantes dégageant un excédent de 814 035,65 € :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	400 419,43 €	
012	Charges de Personnel	679 116,03 €	
65	Autres charges de gestion	311 119,21 €	
014	Atténuation de produits	3 788 040,96 €	
66	Charges financières	22 253,80€	
67	Charges exceptionnelles	16 330,82 €	
68	Amortissements	35 755,56 €	
68	Dotation aux provisions	85 000,00 €	
002	Excédent reporté		495 160,58 €
70	Produit des services		44 035,96 €
73	Impôts et Taxes		4 660 284,05 €
74	Dotations, subventions		903 928,98 €
75	Autres produits de gestion		519,32 €
77	Produits exceptionnels		5 820,57 €
013	Atténuation de charges		42 322,00 €
<b>TOTAUX</b>		<b>5 338 035,81 €</b>	<b>6 152 071,46 €</b>

La **section d'investissement** est détaillée ci-dessous par opérations :

	Services généraux	Tourisme	Piscines	Tennis couverts	Halle sportive Vouzon	Bibliothèques	Ecole de musique	Voirie	TOTAL
<b>DEPENSES</b>									
OO1 Résultat reporté									- €
2031 Frais d'études									- €
2041513 Participation SMO								3 338,00 €	3 338,00 €
2051 Licences informatiques	2 775,60 €								2 775,60 €
1641 Emprunt euros	119 298,53 €								119 298,53 €
192 moins value sur cession d'actif									- €
21318 Achat bâtiment									- €
2151 réseau voirie								9 465,96 €	9 465,96 €
21534 réseau d'électrification									- €
2158 materiel			18 292,31 €		2 493,12 €				20 785,43 €
21731 Bâtiments publics									- €
2183 Matériel bureau et informatique	3 375,60 €	5 133,60 €				4 461,60 €			12 970,80 €
2184 Mobilier									€
2313 Travaux de bâtiment				24 004,72 €					24 004,72 €
2315 réseaux voirie, sologne vélo								698,25 €	698,25 €
2317 travaux sur biens mis à disposition			11 441,18 €				5 161,20 €		16 602,38 €
238 avance forfaitaire									- €
<b>TOTAL</b>	125 449,73 €	5 133,60 €	29 733,49 €	24 004,72 €	2 493,12 €	4 461,60 €	5 161,20 €	13 502,21 €	209 939,67 €
<b>RECETTES</b>									
oo1 Excédent reporté	331 841,04 €								331 841,04 €
1068 Excédent capitalisé									- €
10222 FCTVA	38 728,71 €								38 728,71 €
1321 sub état									- €
1322 Sub Région								88 600,00 €	88 600,00 €
1323 subvention departement									- €
13241 Subvention commune membre								8 000,00 €	8 000,00 €
1641 emprunt euros									- €
2113 cession terrain									- €
21318 cession bâtiment									- €
2805 amortissements	35 755,56 €								35 755,56 €
238 Avances et acomptes versés									- €
<b>TOTAL</b>	406 325,31 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	96 600,00 €	502 925,31 €
									292 985,64 €

Tout comme en 2018, la section d'investissement fait ressortir un résultat excédentaire en 2019, de 292 985.64 € qui sera reporté sur l'exercice 2020.

➤ **En matière de fiscalité :**

Les taux des impôts locaux pour 2019 sont toujours les mêmes :

- Cotisation foncière des entreprises 20,30 %
- Taux liés au transfert de fiscalité départementale
  - Taxe d'habitation 9,49 %
  - Taxe foncière sur le non bâti 2,86 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 12,80 %

En recette fiscale, la communauté de communes bénéficie également d'un retour de son investissement dans la politique touristique par la taxe de séjour qui se chiffre à 631 298.05 € en 2019.

➤ **Gestion du personnel :**

Les effectifs permanents (hors saisonniers et salariés d'associations) en équivalent temps plein sont les suivants :

	2015	2016	2017	2018	2019
Administratif	3	3	3	3	3
Technique	2	2	2	2	2
Sport	4	5	4,7	3,2	2
Culture	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Économie	0,25	0,5	0,5	0,5	0,5
MSAP	/	/	0,7	1	1
Tourisme					1,5
<b>TOTAL</b>	<b>13,75</b>	<b>15</b>	<b>15,40</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>

Les deux animatrices du service tourisme ont intégré la collectivité le 1<sup>er</sup> avril 2019.

➤ **Situation de la dette :**

Au 31 décembre 2019, la dette, tous budgets confondus, est composée des emprunts suivants :

Année	Objet	Montant	Durée	Taux	Dernier remboursement
2007	Siège social achat	70 000 €	15	4,57	2022
2010	Achat local technique	185 000 €	15	3,07	2025
2010	Terrain Lamotte-Beuvron	100 000 €	30	3,35	2040
2010	Travaux voirie	200 000 €	15	3,04	2025
2010	Travaux voirie zones activités	200 000 €	15	3,04	2025
2015	Réhabilitation de la piscine	700 000 €	15	1,97	2030
2018	Halle sportive de Vouzon	440 000 €	10	0.65	2028

Cela représente une annuité consolidée égale à 159 507.67 €

Quelques données synthétiques résumant ci-dessous la structure

	Au 31/12/2019	€ par habitant	
	Montant en €	Cœur de Sologne	France entière (2017)
<b>Encours Budget principal</b>	1 191 456	110	179
<b>Encours Budget annexe</b>	91 022		
<b>Annuité Totale 2019</b>	159 508	14,75	23

La capacité de désendettement (encours sur CAF brute) au niveau du budget principal est égale à 3.5 ans.

### Budget annexe des zones d'activités

L'exercice 2019 fait ressortir un résultat excédentaire en investissement du fait de la vente d'une grande surface de terrain dans la zone des hauts noirs pour une valeur de 133 839 €. Ce résultat permettra de démarrer 2020 facilement et prouve le dynamisme économique du territoire.

En section de fonctionnement, on peut constater une année pleine de location des bureaux de l'hôtel d'entreprise pour une somme de 11 000 €, qui n'est pas négligeable.



## PRESENTATION SYNTHETIQUE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses (5 338 036 €)	Recettes (6 152 071 €)
Charges à caractère général : 400 419 € 7,50 %	Impôts et taxes : 4 660 284 €  75,75 %
Charges de personnel : 679 116 € 12,72%	
Reversement aux communes et au SMICTOM : 3 788 041 € 70,96 %	
Charges financières : 22 254 € 0,42 %	Autres : 48 664 € 0,79 %
Sub. fonct assos : 130 774 € 2,45 %	Dotations et participations : 903 928 €  14,69 %
Autres : 317 462 € 5,95 %	Produits des services : 44 035 € 0,72 %
Excédent fin 2019 814 035 €	Excédent reporté : 495 160 € 8,05 %

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses (209 939 €)	Recettes (502 925 €)
Dépenses d'équipement : 90 641 €  43,17 %	Excédent reporté : 331 841 € 65,98 %
Dettes en K : 119 298 € 56,83 %	FCTVA : 38 728 € 7,70 %
Excédent fin 2019 292 986 €	Subventions : 96 600 €  19,21 %
	Amortissement : 35 755 € 7,11 %